

été créés; sont compris dans ce nombre les institutions subventionnées par le gouvernement. Au cours de l'année 1934-35, plus de 52,000 personnes ont été auscultées dans les cliniques ambulantes et dispensaires anti-tuberculeux. Les unités sanitaires de comté ont immunisé 28,607 enfants contre la diphtérie, formant un total de 201,052 avec ceux ayant déjà été immunisés.

Des divisions d'hygiène industrielle et d'hygiène de nutrition sont en voie d'organisation.

**Ontario.**—Le département de la Santé est administré par un ministre et son sous-ministre. Ses activités comportent les divisions suivantes: hôpitaux, génie sanitaire, laboratoires, prévention des maladies, hygiène maternelle et infantile, services des infirmières, hygiène de la bouche, prévention de la tuberculose, hygiène industrielle, instruction en hygiène, et inspection des écoles pour infirmières.

Le travail local est effectué par un conseil d'hygiène et un officier sanitaire pour chacune des 900 et quelques municipalités. Dix villes emploient des officiers sanitaires à leur service exclusif.

Le département prend la responsabilité de la distribution gratuite des produits biologiques employés dans la prévention et la guérison des maladies que peuvent être prévenues. L'insuline est gratuitement distribuée, à la recommandation des autorités locales, à ceux qui ont besoin d'un tel traitement.

Un service complet de bactériologie, y compris l'examen des tissus pathologiques, est offert par le laboratoire central et ses six subdivisions, qui sont situées dans des centres appropriés de la province.

Un service consultatif d'hygiène mentale est rendu par des cliniques en dehors des hôpitaux pour maladies mentales. Ces cliniques donnent un service régulier et les agences sociales et les professionnels doivent discuter des différents problèmes avec le personnel des cliniques.

Les services de la clinique ambulante du diagnostic pulmonaire ont pris beaucoup d'expansion en 1935, le but étant de découvrir le plus rapidement possible les diagnostics d'un commencement de tuberculose et de surveiller plus étroitement les patients et leurs contacts.

Le département a continué son programme en vue de rendre la diagnose et le traitement du cancer possible pour tous. Sept cliniques sont en opération dans des centres choisis de la province; chacune étant substantiellement subventionnée. De plus, il poursuit une campagne d'éducation.

**Manitoba.**—Le Manitoba possède un département d'Hygiène et de Bien-être social. La loi de l'Hygiène et du Bien-être social statue que le ministre doit présider et avoir la direction du département, et que le département doit avoir juridiction administrative sur tous les points qui dans la province ont trait à l'hygiène et au bien-être social. Le département comprend les divisions suivantes: prévention des maladies (inspection des produits alimentaires et des laiteries, infirmières publiques, assainissement, prévention des maladies vénériennes et des maladies contagieuses), laboratoires provinciaux, statistiques vitales, hospitalisation, psychiatrie (hôpitaux pour maladies mentales établis à Selkirk et Brandon, école du Manitoba pour personnes atteintes de maladies mentales, établie à Portage la Prairie, institut psychothérapique à Winnipeg), bien-être de l'enfance, propriétés des aliénés et des indigents dans un territoire non organisé, surveillance des vieillards et des infirmes (subventionnée par les fonds publics), inspection du service médical (subventionnée par la province).